

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOIRE**

Date d'affichage :
26 02 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 février à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sous la présidence de Monsieur Etienne CORDIER, PRESIDENT

Date de convocation :
22 02 2024

Nombre de
délégués :

En Exercice : 12
Présents : 11
Votants : 12
Excusés : 1

PRESENTS : M CORDIER Etienne, M DAVID Franck, M BARBERET Emmanuel, M BAUD Jean Baptiste, M DECOTE Yves, M MEUGIN Olivier, M VUILLET Christian, M FASSETNET Jérôme, M GOUNAND Alain, M PICHON Jean Claude, M BONGAIN Cédric (suppléant de M THIEBAUT Pierre)

EXCUSES : Mme CALINON Séverine (donne pouvoir à M DAVID Franck), M THIEBAUT Pierre

SECRETAIRE DE SEANCE : M MEUGIN Olivier

D 11 24 – CLAIRVANS – AF CHAMBLAY

Sur le bassin versant du Clairvans, et suite à la sollicitation en 2023 de l'Association Foncière de Chamblay (propriétaire du Clairvans aval et de la Biche aval), le SMDL travaille sur l'élaboration d'un programme de travaux sur 400 ml (protection de berge en génie végétal, diversification du lit mineur, talutage de berge, plantation). Le montant prévisionnel est de **40 000 €**.

En 2024, il convient de poursuivre cette action.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

APPROUVE la poursuite opérationnelle de cette opération, notamment par la réalisation des travaux ;

AUTORISE la signature des marchés correspondants et autres études complémentaires qui s'avèreraient nécessaires

AUTORISE la sollicitation des aides publiques, notamment auprès de l'Agence de l'Eau ou de tout autre financeur potentiel les subventions relatives à la réalisation de cette opération.

AUTORISE la signature d'une convention de co-maitrise d'ouvrage avec l'AF de Chamblay pour cadrer notamment les participations financières respectives sur le reste à charge;

Pour extrait conforme,

A Dole, le 26 février 2024,

Le Président du Syndicat Mixte Doubs Loire,



M Etienne CORDIER